

8°V

88764

NOUVELLE ÉDITION

COLLECTION



SCIENCE DE
L'ÉDUCATION

QUESTIONS

RÉPONSES SUR

**l'éducation
physique
et sportive**

LES ÉDITIONS ESF

37
11-12

QUESTIONS / RÉPONSES
SUR
L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

8° V
88764

LES ÉDITIONS E.S.P.
10, rue de Valenciennes 75013 Paris

Ont collaboré à cet ouvrage
placé sous la direction de Claude PUJADE-RENAUD
docteur d'État, maître de conférences en sciences de l'éducation
à l'Université Paris VIII :

Éliane ALLOUCH	Professeur d'E.P.S. en hôpital de jour, chargée de cours à l'U.E.R. des sciences humaines cliniques de Paris VII.
Lucien BRUNELLE	Professeur agrégé, Directeur d'école normale, Directeur du Centre de réadaptation des personnels.
Paul COZIGON	Professeur d'E.P.S., Docteur en sciences de l'éducation, Institut pédagogique national, Port-au-Prince, Haïti.
Bertrand DURING	Professeur agrégé d'E.P.S., I.N.S.E.P.
Suzanne FORGET	Professeur d'E.P.S., Docteur en sociologie, rédactrice en chef de la revue <i>Éducation physique et Sport</i> .
Annie JOSSE	Professeur d'E.P.S. en école normale, I.D.E.N., stagiaire.
Paule PAILLET	Professeur agrégé, psychosociologue.
Pierre PARLEBAS	Professeur d'E.P.S., Docteur d'État, Laboratoire « Jeu sportif et science de l'action motrice », I.N.S.E.P.
Bernard PINON	Professeur d'E.P.S., U.E.R.E.P.S., Paris V.
Pierre-François RILHAC	Professeur d'E.P.S., U.E.R.E.P.S., Paris V.
Georges VIGARELLO	Docteur d'État, Professeur en sciences de l'éducation, Paris V.

NC

ISSN 0768-0228

COLLECTION SCIENCE DE L'ÉDUCATION
sous la direction de Daniel Zimmermann

questions / réponses
sur
L'ÉDUCATION
PHYSIQUE ET SPORTIVE

NOUVELLE ÉDITION

LES ÉDITIONS E S F
17, rue Viète, 75017 Paris



01 - 05 - 10 - 1987 - 31410

Dans la série *questions-réponses sur* :

- L'ÉCOLE MATERNELLE.
- LE COURS PRÉPARATOIRE.
- LES COURS ÉLÉMENTAIRES.
- LES COURS MOYENS.
- L'ENTRÉE EN SIXIÈME.
- LES COLLÈGES.
- LES LYCÉES.
- L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE COURT.
- L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE LONG.
- LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE TRAVAILLEURS MIGRANTS.
- L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE.
- L'AUDIOVISUEL A L'ÉCOLE.

*

* *

COLLECTION SCIENCE DE L'ÉDUCATION

Voir en fin d'ouvrage
la liste des titres disponibles

2^e édition 1978 - 3^e édition 1979 - 4^e édition 1981 - 5^e édition 1987

© LES ÉDITIONS E S F 1977
ISBN 2-7101-0626-4

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.



TABLE DES MATIÈRES

Avertissement	9
Présentation, C. PUJADE-RENAUD	11
1. Faut-il parler de « gymnastique », d'« éducation physique », de « sport », de « psychomotricité » ?	13
2. Quels sont le statut et la fonction de l'E.P.S. dans l'économie du système scolaire ?	19
3. Comment envisager les problèmes des rapports de la théorie et de la pratique en E.P.S. ? G. VIGARELLO	21
4. Que peut faire l'enseignant face aux différentes formes de « résistances » à l'E.P.S. : dispenses, absentéisme, refus ou « oubli » de la tenue ? S. FORGET	24
5. Comment l'enseignant d'E.P.S. peut-il envisager sa fonction dans les conseils de classe, ses relations avec les collègues des disciplines intellectuelles, avec les services médicaux, avec les parents d'élèves ?	29
6. L'équipement et le matériel conditionnent-ils radicalement l'enseignement en E.P.S. ?	31
7. Un programme est-il nécessaire en E.P.S. ? B. DURING	34
8. La multiplicité des « doctrines » et des « méthodes » constitue-t-elle un obstacle à l'unité de l'E.P.S. ? B. DURING	37
9. La multiplicité des techniques enseignées en E.P.S. va-t-elle à l'encontre de l'unité de la discipline ? P. PARLEBAS	41
10. L'éducation physique peut-elle s'appuyer sur un « retour à la nature » ? L. BRUNELLE	47
11. Comment les sciences humaines et les sciences de l'éducation s'insèrent-elles dans la formation de l'enseignant d'E.P.S. ?	50
12. A l'école maternelle, peut-on dire que éducation corporelle, jeu et activités psychomotrices tendent à se rejoindre ?	54

13. Comment conférer à l'E.P.S. une valeur interdisciplinaire dans le champ pédagogique ? L. BRUNELLE	58
14. Si l'on admet que l'E.P.S. est une éducation spécifique, est-il normal de la confier à des spécialistes seulement à partir de la 6 ^e ?	62
15. L'enseignement de l'E.P.S. dans les 1 ^{er} et 2 ^e cycles peut-il être envisagé sous forme de pratique optionnelle ? P.-F. RILHAC	65
16. Que sont les Sections Sport-Études ? A. JOSSE	68
17. Peut-on concevoir une E.P.S. qui fasse l'économie de la compétition et de la sélection ? P. COZIGON	72
18. Est-il licite de parler de « don » ou d'« aptitude » en E.P.S. ? P. PAILLET	76
19. Faut-il organiser la classe par groupes de niveaux ou par groupes d'affinités ? P.-F. RILHAC	80
20. Pourquoi fait-on pratiquer le plus souvent des jeux de fédération ? Ont-ils une valeur éducative supérieure aux jeux traditionnels ? P. PARLEBAS	84
21. Faut-il considérer qu'il existe en E.P.S. des activités spécifiquement féminines ou masculines ? E. ALLOUCH	90
22. La mixité est-elle souhaitable en E.P.S. à tous les niveaux de l'enseignement ?	94
23. Un enseignant d'E.P.S. peut-il aborder avec ses élèves des problèmes d'hygiène, de diététique, d'éducation sexuelle ?	98
24. Peut-on apprendre à « être bien dans son corps » ?	102
25. La puberté pose-t-elle des problèmes spécifiques en E.P.S. ? ...	105
26. L'immobilité a-t-elle sa place en E.P.S. ?	108
27. Une formation à la violence peut-elle être intégrée à l'E.P.S. ?	112
28. La notion de discipline prend-elle en E.P.S. une signification particulière ? P. COZIGON	116
29. La pédagogie de l'E.P.S. implique-t-elle une valorisation de l'effort et de la souffrance ?	119
30. L'existence et la diffusion des modèles sportifs posent-elles des problèmes pédagogiques à l'enseignant d'E.P.S. ? B. PINON	122
31. Quelle place et quel contenu l'enseignant doit-il donner aux « exercices » et autres procédés facilitateurs ? B. PINON	126
32. L'enseignant peut-il s'abstenir de démontrer ?	130
33. Quel peut être le rôle du langage en E.P.S. ?	133
34. Peut-on parler d'un « langage du corps » en E.P.S. ?	137

35. L'enseignant d'E.P.S. est-il plus à l'aise que ses collègues des autres disciplines pour promouvoir une pédagogie qui fasse une place à la créativité de l'élève ? P. PAILLET	141
36. Les sports collectifs contribuent-ils à la socialisation de l'enfant ? P. PARLEBAS	144
37. Quelles appréhensions l'E.P.S. suscite-t-elle ? Comment l'enseignant peut-il les prendre en compte ?	150
38. Le professeur d'E.P.S. est-il plus proche de ses élèves que les autres enseignants ?	153
39. Le professeur d'E.P.S. a-t-il le droit de vieillir ?	157
40. Quelles formes l'innovation pédagogique prend-elle en E.P.S. ?	160
41. Toutes les activités éducatives, même celles dites intellectuelles, n'impliquent-elles pas le corps ?	166
Conclusion. C. PUJADE-RENAUD	168



AVERTISSEMENT

Dix ans après sa première parution (1977), ce livre collectif parvient à sa 5^e édition. C'est dire qu'il a bien tenu la route et que ses « réponses » correspondent aux interrogations multiples que suscite l'éducation physique et sportive.

Cette nouvelle édition a fait l'objet d'un très important travail de remaniement des textes, de refonte et de réactualisation. Les bibliographies, fortement augmentées, font une large place aux parutions récentes.

Jean-Jacques Petit, professeur agrégé d'E.P.S., a collaboré à la réactualisation de cet ouvrage. Qu'il en soit ici vivement remercié.

Claude PUJADE-RENAUD

AVERTISSEMENT

On ne peut se procurer l'édition (1977) de livre consulté par nos soins. L'édition est épuisée et ne sera plus rééditée. Les renseignements sur les éditions ultérieures que nous avons pu obtenir sont les suivants :

Cette nouvelle édition a été faite à un très important travail de révision. Elle est le fruit de la collaboration de nombreux auteurs, dont les noms sont indiqués dans le livre. Les illustrations ont été réalisées par nos soins.

Les auteurs ont fait preuve d'une grande collaboration et de beaucoup de compréhension. On a pu en tirer un ouvrage complet.

Claude FLOUQUET

PRÉSENTATION

CE livre n'est pas un manuel technique ou un traité de psychopédagogie appliquée à l'éducation physique. Il tente de greffer une réflexion sur les interrogations issues de la pratique. D'où le principe qui a présidé à son élaboration : il a été demandé à des enseignants et étudiants en E.P.S.*, à des instituteurs, à des professeurs et étudiants d'autres disciplines, à des parents comme à des élèves, d'exprimer par écrit, sous une forme très directe, les questions qu'ils se posaient sur l'E.P.S. Mille questions environ ont été recueillies. Un comité de rédaction, composé de P. Paillet et de moi-même, les a triées, analysées et ramenées à un nombre beaucoup plus réduit par regroupement sous une seule formulation de plusieurs questions aux thématiques voisines. Ce comité a ensuite déterminé avec l'ensemble de l'équipe le choix définitif des questions. Il a assuré la coordination de façon à ce que les textes élaborés par chacun des membres circulent dans le groupe et soient l'objet de critiques, d'amendements et de compléments. Certains sont le résultat d'un travail à deux ou plusieurs. Il n'a nullement été recherché un consensus ou une unité factice. Parfois un commentaire vient, sinon annuler le point de vue exposé, du moins s'en démarquer. Le lecteur remarquera des oppositions et des contradictions : elles témoignent des courants divers qui traversent l'E.P.S. Dans la mesure du possible, chacun a choisi les questions auxquelles il souhaitait répondre en fonction de ses intérêts et de ses compétences, mais sans pour autant s'enfermer dans des spécialités ou des chasses gardées. Ainsi le texte qui concerne les activités motrices à l'école maternelle a été rédigé par un homme, celui sur la violence, par une femme. Dans un souci similaire de décroisement, des enseignants de disciplines dites intellectuelles sont membres de l'équipe. Ils ont participé, ou participent à la formation soit de professeurs d'E.P.S., soit de rééducateurs de psychomotricité de l'Éducation nationale. Enfin, si certains enseignants d'E.P.S. de cette équipe se sont orientés vers la formation de cadres ou des recherches théoriques, ils ont tous enseigné en milieu scolaire.

* Le sigle « E.P.S. » est adopté pour désigner la discipline « Éducation physique et sportive ».

L'ouvrage pose centralement le problème des pratiques corporelles à l'école et à tous les niveaux d'enseignement. Cependant, il peut être éclairant pour tous ceux qui enseignent ou animent les activités physiques dans des clubs, des entreprises, des centres aérés, des colonies de vacances, etc. Ce livre s'adresse donc principalement à des instituteurs, à des étudiants et enseignants en E.P.S., mais aussi à un public plus large d'animateurs, d'éducateurs, d'élèves, de parents et de professeurs de diverses disciplines. Il tente de faire apparaître les articulations et les différences entre l'E.P.S. et d'autres matières d'enseignement, intellectuelles ou artistiques, comme entre l'E.P.S. et des activités corporelles extra-scolaires.

Chaque réponse peut être lue séparément, prise comme une unité. Fréquemment elle est suivie d'une bibliographie, parfois commentée : le lecteur, s'il le souhaite, peut ainsi poursuivre l'investigation et approfondir la réflexion amorcée. Souvent aussi un texte renvoie à d'autres. L'équipe n'a pas toujours pu, ou voulu, donner une réponse, ni surtout la « bonne » réponse. Elle a plutôt essayé de dégager, parmi des possibles, une problématique et de provoquer de nouvelles interrogations.

Dans cette série intitulée « Questions/Réponses sur... », ce livre est le seul à traiter d'une discipline déterminée, tandis que les autres titres portent sur les niveaux d'enseignement. Ce qui témoigne aussi de la situation ambiguë de l'E.P.S. dans l'ensemble du système scolaire, position tout à la fois marginale et essentielle.

C. PUJADE-RENAUD

1 Faut-il parler de « gymnastique », d'« éducation physique », de « sport », de « psychomotricité » ?

La diversité des vocables employés dans notre domaine pour décrire l'activité — celle du sujet qui pratique comme celle de l'enseignant dans l'acte pédagogique — est le reflet de la disparité des pratiques physiques. L'apparition de ces termes correspond d'ailleurs à la nécessité de disposer d'outils conceptuels plus adéquats à l'évolution des connaissances. Nous avons en effet besoin d'autres mots que ceux du langage courant (« gymnastique » et « sport » par exemple), employés de façon très extensive — et recouvrant donc des réalités différentes — pour prendre en compte la spécificité de certaines pratiques physiques (par exemple : « expression corporelle », « rééducation psychomotrice »).

1. Historiquement (1), si le concept d'éducation physique apparaît avec la Renaissance, l'expression n'est employée qu'à partir de la deuxième moitié du XVIII^e siècle et concerne « l'ensemble des préoccupations familiales et scolaires chargées d'inscrire des normes sur (le) corps » (1). L'aspect hygiénique est alors dominant. Le terme est progressivement remplacé par celui de *gymnastique* sous l'influence du militaire Amoros, influence qui s'est propagée jusqu'à nos jours à travers l'École de Joinville et les sociétés de gymnastique pour finalement être encore très vivace, tant dans le langage courant (voir le fameux « moniteur de gymnastique » !) que dans le langage spécialisé. Actuellement, donc, le terme « gymnastique » circonscrit un ensemble d'activités que l'on peut ordonner sur deux axes :

- le premier inclurait la *gymnastique sportive* (agrès et sol), la *gymnastique moderne féminine* (avec accompagnement musical et utilisation d'accessoires tels que cerceaux, ballons, rubans, etc.), à quoi nous pourrions sans doute ajouter certaines gymnastiques féminines dites « rythmiques » qui flirtent avec la danse. Remarquons, toutefois, que ses liens avec le groupe suivant sont bien marqués par les Instructions officielles de 1959 qui insistent sur son caractère d'*étude* « dérivée de la gymnastique de maintien » et qui l'opposent ainsi à l'*art* de la danse.

- Le deuxième regrouperait la *gymnastique construite* (encore obligatoire il n'y a guère au début de la leçon d'E.P.S.), la *gymnastique médicale* (réservée au praticien médical ou paramédical), la *gymnastique de pause* (sur le lieu de travail) et la *gymnastique d'entretien* (soit sous forme collective dans la gymnastique volontaire, soit à titre personnel, chez soi par exemple).

Le premier axe nous montre une série d'activités pouvant revêtir un haut niveau de difficulté technique, allant souvent jusqu'à l'acrobatie, et trouvant un accomplissement *sportif* dans le cadre de compétitions officielles, ou bien se tournant plus ou moins vers un versant expressif. Le deuxième axe se propose des objectifs essentiellement *orthopédiques et hygiéniques*, la finalité du mouvement ne dépassant pas les limites du corps lui-même. Dans les deux cas, la motricité est surtout centrée sur le sujet, l'adaptation

au milieu se faisant soit par rapport à des éléments fixes (agrès, sol) soit par rapport à des engins qu'il manipule lui-même.

2. En ce qui concerne l'expression *éducation physique*, c'est au début du XX^e siècle qu'elle apparaît dans les textes officiels pour la distinguer du terme « gymnastique » qu'elle englobe. C'est sans doute déjà un signe du désir d'élaboration d'une méthode spécifiquement française, « ... au-delà de la gymnastique allemande (aux agrès), de la gymnastique suédoise (médicale), des jeux et des sports (anglais) » (1).

Les noms de G. Demeny et de G. Hébert, dont les méthodes se réclament d'une éducation physique au sens large, jalonnent cette période. G. Hébert, par sa méthode naturelle, cherche à se démarquer non seulement de la gymnastique (aux résonances encore militaires) mais aussi du sport. Enfin, vers 1920, l'École de Joinville elle-même jette les bases de la Méthode Française d'« Éducation physique ».

Le concept d'éducation physique élargit le propos de l'enseignant, l'activité physique devenant explicitement l'un des moyens visant à l'éducation de l'individu et non plus seulement à la construction du corps. Depuis cette période, et donc encore aujourd'hui, l'expression prend deux acceptions :

- la discipline scolaire, la matière d'enseignement. Les majuscules à l'initiale des mots — auxquels on a ensuite adjoint « et sportive » — servent à repérer ce premier sens (E.P.S.).

- l'activité éducative — et non seulement « d'enseignement » car le support pédagogique peut être absent — qui prend pour support principal (mais non exclusif) l'activité physique.

Remarquons que les termes ne sont pas suffisamment descriptifs des finalités poursuivies. Le mot « physique » semble renvoyer trop restrictivement au corps dans sa réalité anatomo-physiologique, sans connoter les facteurs perceptifs, cognitifs et affectifs de toute activité motrice. La visée explicite ou non, est toujours plus celle d'une éducation *par* le physique ou par le mouvement (2) que celle d'une éducation *du* physique, et ceci même dans le courant hygiéniste. L'E.P.S. prétend toujours viser (un) au-delà du corps, que la finalité soit plus sociale (le « être fort pour être utile » de G. Hébert), plus militaire (formation du fantassin) ou plus centrée sur le sujet (« développement du caractère », selon les Instructions officielles de 1967), etc.

A propos de l'adjonction des mots « et sportive », remarquons qu'elle porte témoignage de la prise en compte du phénomène sportif mais aussi, d'une certaine façon, du désir de s'en démarquer. En effet, jusqu'en 1967, distinction fut faite entre une éducation physique de *formation* (ou « de base ») et une éducation physique *d'application* où les activités sportives trouvaient leur place.

L'éducation physique était censée constituer le moyen de « développer les aptitudes » — à moins que ce ne soit d'acquérir des « capacités fondamentales » — qui permettraient au sujet, dans un second temps d'utiliser ces « outils » (ce que J. Le Boulch appelait les « facteurs de la valeur motrice ») dans le domaine plus extensif des activités physiques sportives. Encore défendue par certains, cette conception semble pouvoir être dépassée en considérant — nous faisons un nécessaire raccourci — que c'est *l'activité elle-même*, qu'elle ait un caractère sportif ou non, qui forge ces prétendus « outils ». En effet, c'est par la mise en jeu même du corps dans une grande

variété de situations, et donc à travers les adaptations rendues nécessaires par le milieu, que ces fonctions s'organisent.

3. Attachons-nous donc, maintenant, au terme *sport*. Prenant son plein développement à la fin du XIX^e siècle au sein de la bourgeoisie anglaise, le sport est d'abord une activité de loisir, de délassément (attesté par l'étymologie du mot : « desport » signifiant, en vieux français, « amusement »). Mais il s'organise rapidement à travers les compétitions officielles régies par les Fédérations qui se créent au fur et à mesure pour en contrôler et organiser le développement. Caractérisé, entre autres choses, par la recherche de la performance dans le cadre de compétitions réglementées et institutionnalisées, le sport ne doit pas être assimilé à toute activité physique, même intense. La danse par exemple, pourtant soumise à une technique rigoureuse, donnant lieu à un entraînement sévère et à un engagement physique souvent violent, ne peut être considérée comme un sport.

Allons plus loin — en se heurtant ce faisant à l'usage traditionnel du terme — dans le but de bien repérer les différences de finalités et de motivations chez le sujet, nous ferions volontiers une distinction entre « sport » et « activité sportive ».

Faire du « sport », c'est s'engager dans le processus institutionnalisé des compétitions, indépendamment à la fois du niveau auquel elles se situent (qu'elles soient locales ou internationales) et du niveau de pratique (du débutant au champion). Les *activités physiques sportives*, elles, sont les disciplines athlétiques, jeux et activités diverses prises comme support à la compétition. Cette précision nous permet de distinguer la pratique non compétitive d'une activité qui a une finalité compétitive. Un exemple simple : la course à pied en considérant d'une part le « footing » hygiénique, d'autre part les courses de l'athlétisme. Dans cette optique, et au risque de choquer le sens commun, le joueur de tennis qui ne s'engage à aucun tournoi, le skieur qui ne s'inscrit à aucun « Chamois » ou « Flèche », le basketteur qui ne pratique que dans le cadre du match « entre-amis-le-dimanche-matin », tous ces « sportifs », en fait, ne font pas — *stricto sensu* — de sport car la finalité de leur conduite est autre. Elle peut éventuellement ne s'investir que dans les versants ludiques ou hédoniques, le jeu étant peut-être, dans l'instant, de battre l'adversaire et le plaisir de ressentir une « saine fatigue » après l'effort, sans parler de la satisfaction plus psychologique de l'obstacle surmonté. Au contraire, le sport, c'est le football avec championnat, la voile avec régates, le tennis de table avec tournoi, le cyclisme avec course officielle, la conduite automobile avec rallies, etc.*.

Ce qui précède nous permet alors de considérer que l'enseignant d'E.P.S. a, pour enrichir les conduites motrices de ses élèves, un éventail très riche d'activités allant, à la limite, du « non-mouvement » au sport de haut niveau, passant par des activités par essence non sportives — car non compétitives (expression corporelle, varappe, certains jeux traditionnels) — et, bien sûr, par le grand nombre d'activités que l'on peut qualifier de « sportives » pour les raisons exposées plus haut.

4. La notion de *psychomotricité*, apparaît, elle, au début du siècle dans le domaine de la psychiatrie où Dupré (1909), mettant ainsi l'accent sur la dépendance réciproque de la vie mentale et du mouvement, décrit une pathologie psychomotrice fonctionnelle sous le nom de « débilité psychomotrice ».

* Nous serions même tentés de dire « le championnat de football, la régates à voile, etc. » pour distinguer le phénomène « sport » de l'activité prise comme support.

Rejetant la conception dualiste classique, le terme « psychomotricité » envisage le mouvement dans sa réalisation, « comme une activité de l'organisme total exprimant sa personnalité tout entière » (3). Les études de psychologie génétique ont d'ailleurs fortement souligné cette interrelation entre activité psychologique et motricité. J. Piaget a mis en évidence que la connaissance se développe d'abord par l'action sur les objets et qu'ainsi tous les mécanismes cognitifs reposent, dans leur genèse, sur la motricité. H. Wallon et ses continuateurs ont également montré le rôle fondamental joué, dans les premières années, par le mouvement dans l'élaboration des fonctions psychiques en mettant particulièrement l'accent sur le rôle du tonus et des attitudes. Les structures fonctionnelles de la motricité se développent ainsi dans une interaction constante avec autrui et le milieu. C'est ce qui permet à J. de Ajuriaguerra de parler du « corps comme relation ».

Dans le domaine de l'E.P.S., le concept d'éducation psychomotrice apparaît en réaction à l'approche mécaniste ou strictement anatomo-physiologiste de l'analyse du mouvement humain telle qu'elle pouvait — et peut, sans doute, encore — s'observer dans les branches sportives (études essentiellement biomécaniques) et hygiénistes (voir la gymnastique « construite »). Cette prise en compte de la signification psychologique du mouvement a infléchi de manière décisive la pédagogie des activités physiques. Certains praticiens, auxquels nous avons fait allusion plus haut, se référant explicitement au concept de psychomotricité, cherchent à développer une éducation physique qui, surtout chez le jeune enfant prend pour objectif premier le développement de structures ou fonctions telles que : schéma corporel, coordination, perception et organisation du temps et de l'espace, etc. Ce développement s'acquiert au travers d'exercices spécifiques que l'on suppose fortement saturés dans le facteur considéré. La mise en jeu du corps dans des activités plus extensives ne serait alors possible, ou souhaitable qu'après développement de ces facteurs. G. Azemar indique que le postulat sur lequel se base cette conception inverse, en fait, le processus génétique que décrit la psychophysiologie : c'est l'usage même du corps qui permet un tel développement (4).

Explicitement évoqué dans la branche thérapeutique de la « rééducation psychomotrice » qui prend en charge certains troubles du comportement, le concept d'éducation psychomotrice est devenu maintenant implicite, mais toujours présent, dans la pratique pédagogique. Ainsi, dans l'enseignement des techniques corporelles, y compris celles qui se réfèrent directement aux modèles sportifs, le professeur doit-il appréhender le comportement de l'élève en le replaçant dans la dynamique de sa conduite, chargée d'affectivité et d'intentionnalité.

OUVRAGES DISPONIBLES
DANS LA COLLECTION SCIENCE DE L'ÉDUCATION

- ABRAHAM Ada et coll. : *L'enseignant est une personne.*
- ARMANDO Antonello : *Freud et l'éducation.*
- BAIETTO Marie-Claude : *Le désir d'enseigner.*
- BLOT Bernard, FERRAN Pierre, MÉRAL Claire, PORCHER Louis : *Enseignants et élèves à l'école de l'écologie.*
- BOUCHARD Marie-France, BLOT Bernard, PORCHER Louis : *Apprendre à manger.*
- BOUTET DE MONVEL Anne-Marie : *Pour un enseignement des arts plastiques et visuels.*
- BOUTON Jeannette : *Réapprendre à dormir*, 6^e éd.
- BRUNELLE Lucien : *L'éducation continue.*
- COUDRAY Léandre : *Courants culturels et communication dans les lycées agricoles.*
- C.R.E.S.A.S. (Centre de Recherche de l'Éducation Spécialisée et de l'Adaptation Scolaire) :
— *L'échec scolaire n'est pas une fatalité*, 3^e éd.
— *Le handicap socioculturel en question*, 2^e éd.
- DUFAYET Pierre, JENGER Yvette : *Le comment de la poésie*, 2^e éd.
- ELUERD Roland :
— *Pour aborder la linguistique*, Initiation au recyclage, Tome 1, 4^e éd.
— *L'usage de la linguistique en classe de français*, Critiques et perspectives, Tome 2, 2^e éd.
- FERRAN Pierre :
— *L'école de la rue*, Une éducation ouverte sur le milieu.
— *L'enseignement du français par la science-fiction.*
- GAGNARD Madeleine : *L'éveil musical de l'enfant*, 2^e éd.
- G.F.E.N. (Groupe Français d'Éducation Nouvelle) : *L'orientation scolaire en question*. Pour une autre psychologie de l'éducation.
- GUIBBERT Pierre et VERDELHAN Michel : *Écrire et rédiger à l'école.*
- JACQUINOT Geneviève : *L'école devant les écrans.*
- GUYOT Yves, PUJADE-RENAUD Claude, ZIMMERMANN Daniel : *La recherche en éducation.*
- HANNOUN Hubert :
— *L'attitude non directive de Carl Rogers*, 2^e éd.
— *Ivan Illich, Ou l'École sans société.*
— *Les ghettos de l'école*. Pour une éducation interculturelle.
- JACQUINOT Geneviève : *L'école devant les écrans.*
- JAULIN-MANNONI Francine : *Le Pourquoi en mathématique*. Pour une analyse critique de l'acte pédagogique.
- JEANNOT, Méthode :
— Manuel 1 : *Face à... l'écriture*, 2^e éd.
— Manuel 2 : *Face à... la lecture et à l'orthographe.*
- LAPASSADE Georges, SCHERER René : *Le corps interdit*. Essais sur l'éducation négative, 2^e éd.
- LAURENT Éveline : *L'intelligence est-elle héréditaire ?*, 2^e éd.

LENTIN Laurence :

- Tome 1 : *Apprendre à parler à l'enfant de moins de 6 ans : Où ? Quand ? Comment ?*, 9^e éd.
- Tome 2 : *Comment apprendre à parler à l'enfant*. Aperçu d'une expérience en cours, 9^e éd.
- Tome 3 : *Du parler au lire*. Interaction entre l'adulte et l'enfant, 5^e éd.
- *Apprendre à parler en racontant Pauline et Victor* (Hors collection, Istra-ESF).

LOBROT Michel :

- *Troubles de la langue écrite et remèdes*, 4^e éd.
- *Lire*. Avec épreuves pour évaluer la capacité de lecture, 4^e éd.
- *Les difficultés sexuelles de l'adulte*.
- *Les effets de l'éducation*, 2^e éd.

LUC Jean-Noël : *L'Histoire par l'étude du milieu*, 2^e éd.

LURÇAT Liliane :

- *L'enfant et les autres à l'école maternelle*, ou comment on devient écolier.
- *L'activité graphique à l'école maternelle*, 3^e éd.
- *Espace vécu et espace connu à l'école maternelle*.
- *Le jeune enfant devant les apparences télévisuelles*.
- *L'écriture et le langage écrit de l'enfant*.

MANNONI Pierre :

- *Adolescents, parents et troubles scolaires*.
- *Des bons et des mauvais élèves*.

MARIET François : *L'enfant, la famille et l'école*.

MARIET François, MOREAU Claude, PORCHER Louis : *Les classes de nature : classes de mer, classes de neige, classes vertes*.

MARIET François, PORCHER Louis : *Apprendre à devenir citoyen à l'école*.
L'introduction de l'actualité économique et sociale à l'école élémentaire et dans les C.E.S.

MÉRY Janine : *Pédagogie curative scolaire et psychanalyse*.

MOREAU Jacqueline et coll. : *L'enseignement de la sécurité à l'école*.

MOREAU Jacqueline, BARDONNET-DITTE Jeannine, MARIET François, MÉRAL Claire : *Les activités manuelles dans l'enseignement obligatoire*.

PAILLET Paule : *Le psychologue à l'école*.

PIAT Édith : *Les G.A.P.P.* (Groupes d'Aide Psychopédagogique).

POCZTAR Jerry : *La définition des objectifs pédagogiques*. Bases, composantes et références de ces techniques, 2^e éd.

PORCHER Louis :

- *Chemins dans le labyrinthe éducatif*.
- *Éducation esthétique et formation des instituteurs*.

PRÉVOT Georges : *La coopération scolaire et sa pédagogie*.

PUJADE-RENAUD Claude :

- *Expression corporelle, Langage du silence*, 6^e éd.
- *Le corps de l'enseignant dans la classe*, 2^e éd.
- *Le corps de l'élève dans la classe*.
- *L'école dans la littérature*.

PUJADE-RENAUD Claude, ZIMMERMANN Daniel : *Voies non verbales de la relation pédagogique*, 2^e éd.

SEGRÉ Monique : *Les enfants et les adolescents face au « temps libre »*.

TERS François : *Orthographe et vérités*.